## Département de l'ALLIER

#### RÉPUBLIQUE FRANCAISE

# Arrondissement de MONTLUCON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-trois, le 25 février, à 10 heures 30, le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-trois, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 17 février 2023.

Nbre de conseillers municipaux en exercice : 29

<u>Présents</u>: Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mmes JOUANNIN..PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..MALBET..Mmes DELERIS..

Présents à la séance : 23 Votants : 29

FAUCHARD..COULANGEON..BERRUER..Mr LACAUX.. Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mrs RICHOUX..DELEAU..LEFEBRE..Mmes CHIROL..

Date de l'affichage de la convocation :

CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

17 février 2023

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Date de l'affichage à la porte de la Mairie de la liste des délibérations : Ayant donné mandat de procuration : Mr BOY à Mme JOUANNIN, Mme BRUNET à Mr HAMELIN, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme DUCEAU à Mr DUFLOUX, Mme MATHAUD à Mr RICHOUX, Mme AURAT à Mme CHIROL.

28 février 2023

**ત્ર ન્ડ ન્ડ ન્ડ ન્ડ** ન્ડ

<u>OBJET</u>: Contribution FACECO: aide humanitaire séisme en Turquie et en Syrie.

Vu l'article L 1115-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

230225-03

Les séismes qui ont frappé le sud de la Turquie et le nordouest de la Syrie le lundi 6 février 2023 ont fait plus de 40 000 morts selon les derniers bilans officiels.



Pour exprimer sa solidarité, son soutien et une aide aux populations turques et syriennes, il est proposé au conseil municipal de verser une contribution exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO), fonds de concours géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE). Les contributions versées au FACECO sont gérées par des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence en étroite liaison avec les organisations internationales et les organisations non gouvernementales françaises.

Les projets soutenus sont sélectionnés par le Centre des Opérations Humanitaires et de Stabilisation (COHS) du centre de crise et de soutien avec lien avec la collectivité ce qui permet une traçabilité de l'usage de la contribution. En cas d'accord, la contribution sera versée auprès de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger située à Nantes et disposant d'un compte ouvert à la Banque de France.

### Il est proposé à l'assemblée :

- De verser un fonds de concours de 1 000 € (mille €uros) au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères,
- D'affecter ce fonds de concours au développement d'aides humanitaires d'urgence aux victimes turques et syriennes.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

**AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € auprès du FACECO conformément aux éléments ci-dessus exposés.

Rascale LESCURAT,

∕Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au registre,

Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

ecrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 28 février 2023